

Extrait du Démocratie & Socialisme

<http://www.democratie-socialisme.fr>

# **La retraite des femmes, un enjeu majeur**

- Féminisme -

Date de mise en ligne : dimanche 30 mai 2010

---

**Démocratie & Socialisme**

---

*Il n'aura pas échappé à ta sagacité chère lectrice que Chirac Bernadette émarge au conseil d'administration de LVMH et que Fillon François approuve des deux mains une des 24 propositions des « états généraux de la femme » - farce organisée par ELLE magazine- qui consiste à intégrer 50% de femmes dans les Conseils d'administration des grandes entreprises.*

*Alors, me diras-tu pourquoi cet attachement à féminiser les CA par pur féminisme ?*

*Point du tout, tu rigoles ! Par les temps qui courent, avec la crise, même Louis Gallois, PDG d'AIRBUS est obligé de renoncer à sa part variable. Bref, au lieu d'aller chercher soit- même les quelques millions d'euros que représentent les jetons de présence aux divers conseils d'administration, on y envoie bobonne. Ca fait plus décent !*

*J'ai acheté ELLE magazine et bien je n'ai rien trouvé à propos de nos retraites de femmes.*

## **La retraite des femmes n'est pas une question annexe de la question des retraites**

Nous les caissières, les institutrices, les infirmières et les autres, pour vivre on a nos salaires, pas mirobolants et qui sont en moyenne 22% moins élevés que ceux des hommes. Comme nous sommes plus souvent à temps partiel, parce que nous prenons soin des enfants, du foyer, des personnes âgées au détriment de nos carrières, nous prenons, en moyenne nos retraites deux ans plus tard que les hommes. Même les bonifications pour enfants rapportent plus aux hommes qu'aux femmes, un comble !

Les deux dernières réformes (1993 & 2003) ont pénalisé particulièrement les carrières courtes et à temps partiel, c'est à dire les carrières des femmes. Le passage des 10 aux 25 meilleures années a fait plus baissé nos pensions que celles des hommes. Le seul dispositif progressiste de la loi 2003 relatif aux longues carrières profitait aux hommes. Faute de carrière pleine- 41% des femmes valident une carrière complète, contre 86% des hommes.

## **Aujourd'hui, on nous livre un argument d'une simplicité enfantine. Comme nous vivons plus longtemps, il faudrait travailler plus longtemps.**

D'abord pour que les retraites soient financées, il faut que les cotisations soient nombreuses or le chômage, le temps partiel et les salaires trop faibles dont sont en grande majorité victime les femmes, engendrent cette baisse de cotisation. Donner les moyens aux femmes de travailler en ouvrant des places en crèche, en diminuant la différence de salaires entre les femmes et les hommes, voilà qui résoudrait sûrement une partie du financement des retraites.

Voilà qui demanderait un changement radical du mode capitaliste de fonctionnement de la société.

## **De qui se moque-t-on ?**

Pour payer les retraites, il faut des cotisations d'actives-tifs. Pour avoir des actives-tifs, il faut des enfants. Or la

France a le meilleur taux de fécondité de toute l'Europe !

Alors pourquoi ce scénario catastrophe ? Parce que le COR retient le scénario réactionnaire et rétrograde établi par l'Insee en 2006. D'ici à 2050, le COR via l'INSEE projette une différence de plus de 10 points entre le taux d'activité des hommes et celui des femmes.

Cette proposition de scénario est très étonnante car une des particularités de la France, soulignée par des économistes telle Jacqueline Martin de l'équipe Simone Sagesse, est que les françaises, malgré les incitations gouvernementales à rester au foyer n'y sont jamais retournées. Dans les années 50 par exemple, une allocation familiale représentant la moitié du SMIG de l'époque était versée aux femmes dès leur mariage et reconduite dès l'arrivée du premier enfant. L'augmentation du nombre de femmes sur le marché du travail a continué à croître. Plus proche de nous et par temps de crise, en 1994, l'allocation parentale d'éducation a été étendue aux parents de deux enfants et fait chuter de manière modérée le taux d'activité des femmes mère de deux enfants. Or, l'INSEE extrapole à partir de cette légère diminution constatée de 1994 à 2010 et pour les mères de deux enfants seulement, une forte régression de l'activité des femmes à partir de 2015. Aucune étude ne permet une telle projection. C'est donc un choix de société inégalitaire entre les femmes et les hommes qui est ici validé sans possibilité de discussion.

## **Pourtant, même la commission européenne de droite nous démontre que c'est un mauvais choix**

Chaque année, la Commission européenne adresse au Conseil européen de printemps un rapport sur les avancées dans le domaine de l'égalité entre les femmes et les hommes dans les États membres de l'Union. Que dit la commission au printemps 2010 ?

*« L'égalité des sexes n'est pas seulement une question d'équité sociale. Les investissements dans les politiques égalitaires sont payants, car ils débouchent sur une hausse du taux d'emploi des femmes, de leur contribution au PIB et des recettes fiscales. »* Elle « montre que l'élimination des disparités entre les femmes et les hommes dans le domaine de l'emploi pourrait entraîner une croissance du PIB de l'ordre de 15 à 45 % » selon les pays. Cette croissance est évaluée à 20% pour la France. Ceci représenterait un apport de cotisation on ne peut plus suffisant pour financer les retraites en 2030.

Sauver nos retraites en promouvant l'égalité femmes hommes, voilà une idée nouvelle !

**Virginie Houadec**

## **Quelques chiffres sur la retraites des femmes extrait du site de l'Union Générale des Fédérations de Fonctionnaires CGT :**

*36 % des femmes retraitées perçoivent moins de 700 euros par mois pour survivre ce qui est inférieur au seuil de pauvreté (870 euros), 64 % ont moins de 900 euros.*

*Dans le privé 55 % des femmes sont au minimum contributif (590,93 euros) et la majorité des retraités au minimum vieillesse (677 euros) sont des femmes (à 83 %).*

## La retraite des femmes, un enjeu majeur

---

*Dans la fonction publique ce sont 34% des femmes retraitées qui ont une pension élevée au minimum garanti : 17% dans l'Etat, mais 55% dans la territoriale et l'hospitalière !*

*La pension de retraite moyenne des hommes s'élève à 1 617 Euros, contre 782 Euros pour les femmes, ou 1011 Euros, si l'on inclut les pensions de reversions.*

*Dans la fonction publique les inégalités de pensions sont plus faibles mais toujours considérables puisque les retraites de droit direct des femmes sont inférieures à celles des hommes de :*

- ▶ *18% dans la fonction publique d'Etat (1788Euros femmes / 2170Euros hommes)*
- ▶ *16% dans la fonction publique territoriale (1097Euros femmes / 1310Euros hommes)*
- ▶ *12% dans l'hospitalière (1235Euros femmes / 1403Euros hommes). Dans le privé la différence est de -52% !*

*Cet écart de retraite reste inacceptable et est la conséquence directe des inégalités salariales et de carrière.*

*Il est accentué par les différentes réformes des retraites qui se sont succédé.*